

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2017

PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Date de convocation : 14 décembre 2017

Effectif légal du conseil municipal : 15

Nombre de Conseillers en exercice : 15

L'an deux mille dix-sept, le dix-sept décembre, à dix heures trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT-MEDARD SUR ILLE.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| 1. AUGUIN Daniel | 9. NOURRY Fabienne |
| 2. BOURNONVILLE Jérôme | 10. PARIS Isabelle |
| 3. BOURNONVILLE Noël | 11. PENARD Margaux |
| 4. DUFLOT Alexis | 12. PINEAU Anne |
| 5. LE HEGARAT Tristan | 13. RIOT Sophia |
| 6. LE MOIGNE Gisèle | 14. RUFFAULT Françoise |
| 7. LEMARCHAND Romain | 15. VAN AERTRYCK Lionel |
| 8. LERETEUX Patrick | |

1. Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Lionel VAN AERTRYCK, Maire sortant, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

M. me RIOT Sophia..... a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L.2121-15 du CGCT).

2. Election du Maire

2.1 Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 15 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins :

M. LEMARCHAND Romain.. et M. LERETEUX Patrick.....

2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4 Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 15
- Majorité absolue : 8

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
BOURNONVILLE Noël	12	Doize
VAN AERTRYCK Lionel	3	Trois

2.5 Résultats du deuxième tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- Nombre de suffrages exprimés (b-c) :
- Majorité absolue : 8

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres

Proclamation de l'élection du maire

M...BOURNONVUE Noël.....a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

3. Election des adjoints

Sous la présidence de M...BOURNONVUE Noël.....élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L 2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de 4 adjoints au maire au maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour de 4 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à ...quatre...le nombre des adjoints au maire de la commune.

3.1 Election du premier adjoint

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 3
- Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 12
- Majorité absolue : 8

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres
<u>RIOT Sophie</u>	<u>12</u>	<u>Douze</u>
<u>VERTEUX Patrick</u>	<u>12</u>	<u>Douze</u>
<u>PARIS Isabelle</u>	<u>12</u>	<u>Douze</u>
<u>BOURNONVUE Serène</u>	<u>12</u>	<u>Douze</u>

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- Nombre de suffrages exprimés (b-c) :
- Majorité absolue : 8

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres

Proclamation de l'élection du premier adjoint

M.*ne* *R.I.O.T. Sophia*..... a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

3.2 Election du deuxième adjoint

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- a. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :
- b. Majorité absolue : 8

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres

3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- c. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :
- d. Majorité absolue : 8

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres

Proclamation de l'élection du deuxième adjoint

M.*LE RETELUX* *Patrick*..... a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

3.3 Election du troisième adjoint

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :
- e. Majorité absolue : 8

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres

3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :
- e. Majorité absolue : 8

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres

Proclamation de l'élection du troisième adjoint

M.*me*... PARIS Isabelle..... a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé.

3.4 Election du quatrième adjoint

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :

- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :
- e. Majorité absolue : 8

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :
- e. Majorité absolue : 8

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus en chiffres	Nombre de suffrages obtenus en lettres

Proclamation de l'élection du quatrième adjoint

M. BOURNONVILLE Jérôme.....a été proclamé quatrième adjoint et immédiatement installé

4. Observations et réclamations

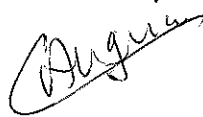
5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal dressé et clos, le 17 décembre 2017 à 11h20.....heures en double exemplaire, a été, après lecture, signé par le maire, le conseiller municipal le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

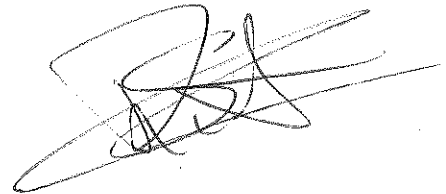
Le Maire,



Le conseiller municipal le plus âgé,



le secrétaire,



Les assesseurs,

